



Edition 2011

~ Bulletin municipal ~

~ Saint Pal de Senouire ~



L'équipe municipale vous souhaite à tous un bon été : aux résidents permanents et aux résidents secondaires, ainsi qu'à ceux qui passent quelques jours de vacances parmi nous. Toute l'équipe municipale reste à votre écoute. N'hésitez pas à contacter le Maire, les Adjointes, les Conseillers Municipaux ou le Secrétaire. Toute l'équipe travaille en bonne entente. Elle apprécie la compréhension et le bon sens des administrés. Ce travail serein et collectif est mené pour le bien de tous.

BULLETIN MUNICIPAL

Le bulletin sera distribué courant août. Si des personnes étaient oubliées dans la distribution, des exemplaires sont mis à disposition en mairie.

LES TRAVAUX DU CONSEIL MUNICIPAL

LES TRAVAUX

MASSIF DE COMBRES

La retenue de garantie de l'entreprise Soulier a été débloquée après une année réglementaire.

MASSIF FORESTIER VEDIERES

Le projet de réfection et de remise aux normes du chemin du massif forestier de Védières a été abandonné par 10 voix pour et une abstention. Il manque l'accord de Mmes Antoinette Vincent, Marie Paule Perbet et M. Especel Rolland. En conséquence, l'ONF a été informé par M. le Maire.

Dans l'avenir l'entretien de ce chemin risque de poser problème pour la sécurité des entreprises et notamment pour le débroussaillage.

MASSIF FORESTIER LE CHOMET et FOSSE

Le Conseil Municipal a délibéré sur le projet de réfection et de remise aux normes du chemin du massif forestier du Chomet. L'O.N.F. a établi un estimatif du coût des travaux et des possibilités d'aide au titre des fonds européens. Ces aides n'ont pas été obtenues car le massif desservi n'est pas assez étendu. Une inscription au CG2D a été demandée.

Quand la réalisation du chemin sera programmée, les propriétaires riverains seront alors contactés pour un abandon de terrain.



CIMETIERE

L'entreprise Mirmand a effectué la partie funéraire. L'entreprise Chambon a terminé les allées avec bicouche et empierrement. L'entreprise Vernet a réalisé le renforcement des murs. Tous ont effectué un travail remarquable et sérieux.

Pour la rénovation du mur d'enceinte avec création de trois renforts, une convention avec le propriétaire riverain, M. Fournery, a été signée. Le Conseil Municipal s'est rendu à plusieurs reprises au cimetière.

Gilles Vessayre a suivi les différentes réalisations.

Le Conseil exprime ses remerciements à toutes les entreprises.

Il est une nouvelle fois rappelé aux responsables des concessions de faire un entretien régulier, notamment pour les emplacements ayant été retirés de la procédure de reprise. Il s'agit de faire preuve de respect aux disparus et donner une bonne image du cimetière communal.

Le mur du fond présente des signes de faiblesse. Son état donnera lieu à une surveillance régulière.

Le projet de règlement du cimetière a été étudié et amendé avant d'être approuvé. Il est à la disposition du public et des entreprises en Mairie.

Le Conseil Municipal a décidé de prendre en charge la fourniture et la pose de gravillons blancs sur la concession ROUX COURTIAL. Cette famille à deux reprises a accepté le don de parcelle de terrain pour la rue du cimetière et pour le poste de relevage de l'assainissement.

Les déchets de terre retirés du cimetière lors des travaux des allées ont été fouillés par une entreprise spécialisée et les quelques restes découverts ont été déposés dans l'ossuaire communal.



VENTE EMPLACEMENT COLUMBARIUM

Les demandes d'acquisition d'un emplacement au columbarium communal pour les familles COURTEIX Monique et BARTHELEMY Yves ont été acceptées

COLUMBARIUM

Le Conseil Municipal autorise la pose de couvercles de différentes couleurs sur les emplacements columbarium. Tous les frais seront dans ce cas à la charge des propriétaires.

CONCESSIONS CIMETIERE

La concession Jouve Pascal a été réduite au fil du temps et notamment lors de l'implantation de la croix centrale. Les responsables de cette famille souhaitent retrouver une surface normale. Cette concession a été rétablie dans ses dimensions d'origine par sciage du goudron de l'allée centrale.

Deux demandes sont parvenues en Mairie.

La famille Fournery s'est vue attribuer l'emplacement CR9.

M. Fouillit Gérard s'est vu attribuer l'emplacement CR3. Alain Fouillit, frère du demandeur, a quitté la salle pour cette délibération.

ENTRETIEN COUPEES D'EAU TYPE «REVERDO»

Le Conseil Municipal a organisé le curage des installations (rigoles et déversoirs). L'entreprise Reverdo a été retenue pour effectuer les travaux.

Eric Filaire s'est chargé du suivi du chantier. L'entreprise Reverdo a terminé le nettoyage des coupées d'eau et creusement des évacuations à la satisfaction du Conseil Municipal..

VILLAGE DE COMBRES



Tous les électeurs de la section du village de Combres ont donné leur accord pour la pose de coupées d'eau sur la parcelle AV37.

Une autre coupée d'eau sur la voirie rurale au niveau de la parcelle AV4 a été rectifiée.

Il a été décidé de faire réaliser l'aménagement de la sortie d'une coupée d'eau.

VOIRIE COMBRES

Le Conseil Municipal a décidé de contacter la famille Peghère pour l'éventuelle acquisition de son jardin au village de Combres. Il s'agirait d'élargir et de redresser la rue du village et de permettre le passage des véhicules à gros tonnage (notamment le camion du SICTOM).

VILLAGE DE CLERSANGES



Une demande de la famille Delomenède a été acceptée. Il s'agit de la fourniture et la pose

d'une coupée d'eau au niveau de leur propriété pour éviter le déversement des eaux de ruissellement. La famille Delomenède a proposé la prise en charge financière de l'intervention.

COUPEES D'EAU REVERDO

Une coupée d'eau a été installée à Clersanges en bas de la voie qui dessert le haut du village. L'eau de pluie est ainsi détournée dans le fossé et ne rentre plus dans une cour privée. De plus la terre ne se déverse plus sur la route départementale.

TRAVERSEE RUE CLERSANGES

Le Conseil Municipal a décidé de faire effectuer la réparation de la chaussée à Clersanges suite à la dégradation d'une traversée de rue.

CLERSANGES

Le lavoir du village a été curé.

VOIRIE LE BOURG

Un mur de soutènement s'est écroulé sur une voie communale cadastrée au Bourg de St Pal. Les propriétaires, Milles Pitiot Catherine et Pascale, ont été prévenues par lettres recommandées et il leur a été demandé de résoudre ce problème pour rétablir la sécurité et le passage sur ce chemin. Il dessert entre autre une parcelle de M. et Mme Debart venus porter réclamation en Mairie à plusieurs reprises. Les travaux ont été réalisés par les propriétaires.

VOIES COMMUNALES

EMPLOIS PARTIELS

Trois devis sont parvenus en mairie à la suite de la consultation des entreprises du secteur.

Après ouverture, étude et délibération, l'entreprise Eurovia, moins disante, a été retenue pour effectuer les travaux de réparation partielle des voies communales. Le montant du devis était de 16 745 euros. Le suivi des travaux rentre dans le cadre de l'ATESAT.

EMPLOIS PARTIELS

La réception des travaux s'est déroulée en présence d'Alain Fouillit, de Christophe Bard, de l'entreprise Colas et du représentant de la DDT. Les travaux ont donné satisfaction.

Au cours de cette visite il a fallu hélas constater qu'à la suite d'une exploitation forestière les travaux fraîchement terminés avaient été dégradés. L'exploitant forestier a été contacté par téléphone et un courrier lui a été envoyé pour remettre en état la route de la Bastide.

Le Conseil Municipal se dit prêt à décider une limitation sévère du tonnage et une surveillance stricte des interventions sur les voies communales. Si les exploitants forestiers ne prennent pas plus de précautions et si les dégâts engendrés accidentellement ne sont pas réparés par les responsables des nouvelles mesures seront mises en place par la mairie... Il ne s'agit pas d'empêcher les travaux dans les forêts mais il faut comprendre que ces dégâts coûtent cher à une petite collectivité.

SABLAGE

Suite à la défection sans prévenir de M. Pagès Michaël le premier jour des chutes de neige, il a fallu réorganiser en urgence le service de sablage. Le Conseil Municipal a déploré un manque de sérieux de l'entreprise. En réunion de travail extraordinaire, il a été décidé de confier ce service à M. Delabre Guillaume avec prêt d'un tracteur par Alain Fouillit.

TRAVAUX

L'aménagement de la montée d'escalier du logement au dessus de la salle polyvalente a été réalisé. Cette installation présentait un danger. L'entreprise Vernet a été retenue. Il s'agit de rénover la montée et la rampe et d'aménager un abri fermé avec porte sous l'escalier. Ce local sera utilisé par le locataire.

CLOCHER

Le tintement qui sonne les heures et le glas s'est mis en défaut et a fait disjoncter le compteur électrique. Son âge (44 ans) explique ce problème et le remplacement des moteurs a été décidé. L'entreprise Bodet chargée par contrat de l'entretien du clocher a présenté un devis qui a été accepté.

Gilles Vessayre a suivi la réalisation de ces travaux.

Le deuxième moteur, aussi ancien que le premier est lui aussi tombé en panne. Le Conseil Municipal a décidé de faire procéder à son

remplacement et a accepté le devis de la même entreprise Bodet pour cette seconde intervention.



REPARATIONS

Gilles Vessayre a présenté les travaux de réparation des projecteurs d'éclairage de l'Eglise. La facture de l'entreprise Chandès est acceptée.

ANCIEN COUVENT DU BOURG

Le Conseil Municipal s'est rendu dans ce bâtiment pour constater la dégradation d'un mur. Des devis ont été demandés pour consolider la maçonnerie et faire installer des chenaux pour supprimer l'eau de pluie qui a provoqué ces détériorations. Les entreprises Giroux et Soubeyre ont été chargées des travaux.

DEGRADATION

L'entreprise Vernet a été contactée par un courrier signalant la dégradation des crépis au bourg qu'il a réalisés en automne 2010.

LOCAL « TRIEUR » LE BOURG

Des devis ont été étudiés et l'entreprise Giroux a été chargée de la fourniture et la pose de chéneaux pour arrêter l'humidité dans la sacristie.

TABLEAU CLASSEMENT VOIRIE

M. Jarlier, Direction Départementale du Territoire, a étudié le nouveau tableau de classement des voies communales. Cette proposition a été étudiée par le Conseil Municipal et adoptée.

- Chemins : 18 700 mètres - Rues : 2 955 mètres
- Places : 227 mètres - Total : 21 882 mètres

DOTATION D'EQUIPEMENT des TERRITOIRES RURAUX (ex DGE)

Le Conseil Municipal a approuvé le projet de gros travaux de réparations sur l'ensemble des voies communales. Ce dossier a été préparé par les services de la DDT dans le cadre de l'ATESAT.

La subvention accordée est de 25% pour une dépense de 29 000 euros.

CHEMIN PISSIS



Le Conseil Municipal a fait procéder à la livraison d'empierrement pour la rénovation d'un chemin à Pissis. Ces matériaux ont été mis en place par les utilisateurs du chemin.

FOSSES DEBROUSSAILLAGE



Les Conseillers Municipaux ont élaboré le programme de creusement de fossés et de débroussaillage sur la Commune. Les entreprises spécialisées ont été contactées.

Gilles Vessayre a présenté les devis des entreprises intéressées par ces travaux de curage de fossés. L'entreprise Boutin, moins disante, a

été retenue. L'intervention a été réalisée dans les temps en juin 2011.

Alain Fouillit et Eric Filaire ont suivi l'intervention de l'entreprise Boutin.

DEGRADATIONS

Sur le chemin du Massif Forestier de Combres rénové il y a un an, une tête d'aqueduc a été renversée en débardant un feuillu. Le responsable de cet incident a été prié de prendre contact avec la Mairie.

ENTREE DE PARCELLE

Le Conseil Municipal a décidé d'aménager une entrée de la parcelle communale AV 63 à Combres.

PONT DU BREUIL

Le pont ensablé par la rivière a été dégagé en présence du garde de pêche, Laurent Sagnol, et avec l'accord du Président de l'AAPMA de la Haute Senouire, Pascal Cornut.

Remerciements à ces responsables.



VILLAGE DU BREUIL



Un mur de soutènement se dégrade et sa rénovation sera programmée lors d'une prochaine intervention d'une entreprise de maçonnerie.

Une traversée de chemin sera réalisée.

ECLAIRAGE PUBLIC

Une cellule photoélectrique qui commande l'éclairage public au Chomet a été changée.

NETTOYAGE AU BOURG



Les conseillers municipaux disponibles ont procédé au nettoyage des abords de l'église. La mousse a été arrachée sur le bâtiment, des arbres ont été coupés, un débroussaillage a été effectué.

Cette action avait comme responsable Christophe Bard, adjoint au Maire, qui a offert le casse-croûte à l'ensemble des participants.

Un grand merci à tous ces conseillers pour leur travail bénévole et le service rendu à la Commune.





MONTEE MAIRIE

L'entreprise Pays a été contactée par Alain Fouillit pour constater la dégradation du béton désactivé de la montée de la Mairie. Une visite sur le terrain est prévue.

PLACE DE LA MAIRIE

L'entreprise Eurovia va intervenir pour refaire les joints de goudron défectueux.

BALAYEUSE DE ROUTE

Les balais usés ont été remplacés pour un coût de 800 euros HT.

La balayeuse ne sera pas remplacée dans l'immédiat.

DENEIGEMENT

Alain Fouillit a fait le bilan du déneigement de l'hiver 2010/2011. Les factures ont été notamment présentées. Alain Fouillit a prêté gratuitement son tracteur. (27 heures de déneigement et 17 heures de sablage).

ERDF

Un projet d'enfouissement des lignes haute tension est prévu sur la Commune, de Lamothe à Juillard. L'étude de ces travaux est en cours.

Des perturbations sont à prévoir pendant ces travaux pour la circulation des véhicules.

Trois conventions de servitude sont présentées par Gilles Vessayre et Raymond Giroux. Le dossier a été étudié par le Conseil Municipal. Il s'agit de l'installation de trois postes de transformation électrique au bourg, à Clersanges et à Lamothe. Le Conseil Municipal a émis des réserves sur ces postes ainsi que sur le tracé de la ligne aux villages de Lamothe et Juillard. Ces réserves ont été transmises au cabinet d'études. Une rencontre aura lieu pour affiner le projet.

EMPLOI COMMUNAL

Le Conseil Municipal a lancé une réflexion sur la possibilité de création d'un poste d'agent polyvalent à temps partiel. Il s'agissait de permettre le maintien en bon état d'entretien des chemins, du cimetière, des bâtiments, etc... limitant ainsi les dégradations et le coût des travaux de rénovation. Une étude du coût de cette embauche a été menée pour limiter l'impact sur les finances communales et les impôts locaux.

Après réflexion, le Conseil Municipal a décidé la création d'un emploi communal d'adjoint technique 2^{ème} classe pour l'entretien général de la commune. Le temps de travail est de 7 heures par semaine.

Le Conseil Municipal a décidé l'embauche de M. Paul Devidal sur l'emploi d'adjoint technique 2^{ème} classe à temps partiel. Le contrat à durée déterminée d'un an à partir du 1^{er} mars 2011 a été approuvé par le Conseil Municipal.

L'organisation du travail a été décidée.

Du petit matériel, divers outils et des équipements de sécurité ont été achetés.

M. Devidal a pris ses fonctions vendredi 4 mars 2011 et depuis intervient tous les vendredis sur la Commune.



Les divers travaux ont été définis par la commission travaux et chaque conseiller sera référent sur son secteur et son village.

Une lettre de mission a été élaborée et signée par l'agent technique.

Alain Fouillit a rapporté le travail préparatoire de la commission travaux pour l'acquisition de la tronçonneuse, la perche à élaguer et la débroussailleuse. Le Conseil Municipal a décidé

de retenir le devis de l'entreprise Chapuis, proposition mieux disante.



En ce qui concerne ces premiers mois de travail, le début de la collaboration avec M. Devidal, Agent Technique de la Commune donne toute satisfaction.

Du désherbant adapté ainsi que les équipements de sécurité seront achetés.

46 coupées d'eau type Reverdo ont été nettoyées L'agent technique est appelé à intervenir sur toute la Commune pour l'entretien général. Si des travaux vous semblent nécessaires, veuillez le faire savoir en Mairie.

ECOLES

RAMASSAGE SCOLAIRE

C'est la Commune de La Chaise Dieu qui est organisatrice et responsable de ce service. La Commune de Saint Pal de Senouire participe aux frais pour ses enfants. Alain Fouillit a présenté l'organisation pour 2010/2011. Il y a 10 enfants concernés cette année pour le collège et les écoles de La Chaise Dieu.

PARTICIPATION ECOLES

Pour les élèves scolarisés à la Chaise Dieu, la participation de 50 euros par enfant pour les fournitures scolaires est maintenue.

COMMUNAUTE DE COMMUNES

Alain Fouillit ou Christophe Bard ont fait très régulièrement les comptes rendus des différentes réunions de la Communauté de Communes du plateau de la Chaise Dieu.

Le Conseil Municipal a approuvé les modifications des statuts par adjonction des

alinéas « culture » destinés à la gestion de l'auditorium.

Catherine Pierrot, Conseillère Municipale, responsable du CCAS, a accepté de représenter la commune au niveau intercommunal pour le dossier des personnes âgées, de leur maintien à domicile et des aidants familiaux.

FUSION DES COMMUNAUTES

Le Conseil Municipal souhaite demander aux responsables de la Communauté de Communes et du Département de participer à une réunion publique d'informations sur la réforme territoriale. Après avoir entendu l'avis des habitants de Saint Pal, le Conseil Municipal se prononcera sur le projet de fusion des communautés de La Chaise Dieu et Craponne sur Arzon.

CG2D

Le Conseil Municipal a établi la liste des dossiers qui a été approuvée par la Communauté de Communes pour l'obtention des subventions départementales au titre du CG2D.

- Réaménagement du cimetière communal
- Aménagement bâtiment communal
- Chemins Le Chomet / Fosse

Les travaux subventionnés par le Contrat Global de Développement Durable du Département sont programmés.

Les dernières entreprises ont été retenues :

Bâtiment communal (maçonnerie) : entreprise Soubeyre

Bâtiment communal (chéneaux) : entreprise Giroux

Bâtiment communal (menuiserie) : entreprise Beyssac

Le Conseil Municipal remercie le Conseil Général de la Haute Loire et la Communauté de Communes du Plateau de La Chaise Dieu.

CHARTRE LIVRADOIS FOREZ

Le Conseil municipal a approuvé la nouvelle charte après présentation par Gilles Vessayre.

SYNDICAT ELECTRIFICATION

Raymond Giroux a rappelé la dissolution du Syndicat d'Electrification de La Chaise Dieu et la création d'un Syndicat Départemental des Communes. Le Conseil Municipal a prononcé l'adhésion de la Commune à ce nouveau regroupement et a désigné Raymond Giroux et Eric Filaire pour le représenter.

LOCATIONS

LOCATIONS COMMUNALES

Suite à une demande de M. Pereira Christian, après délibération et vote, avec 9 voix et 1 abstention, le Conseil Municipal a décidé d'émettre un avis défavorable à la construction d'un abri de jardin/poulailler sur la parcelle communale dépendance de la location de l'ancien gîte.

De plus, le Conseil Municipal décide d'interdire pour toutes les locations communales (ancien gîte, ancien presbytère, ancienne école) les basses-cours (volailles et lapins).

AUGMENTATION DES LOYERS

Le Conseil Municipal décide de ne pas répercuter l'augmentation légale 2011 sur les loyers communaux.

LOCATION ANCIEN PRESBYTERE

Le bilan des locations a été dressé par Alain Fouillit. Toutes les sommes dues ont été acquittées par Maître Descours dans le cadre de la succession de Mme Missonnier Martine.

Le Conseil Municipal étudie le remboursement de la caution de la location (deux mois de loyer versés par M. et Mme Missonnier à leur arrivée).

M. et Mme GERBEAU Jean Pierre et leur famille ont été retenus pour la location de l'ancien presbytère. La location est arrêtée à 430 euros mensuellement.

Le Conseil Municipal souhaite la bienvenue et une bonne installation à ces nouveaux habitants.

Des garde-corps seront posés aux fenêtres de l'étage pour assurer la sécurité. L'entreprise Beyssac est retenue.



NOUVEAUX ARRIVANTS

M. et Mme SENTENERO Alain se sont installés en résidence principale à Lamothe. Bienvenue sur notre Commune.

LOCATION SALLE POLYVALENTE

La salle polyvalente a été mise à disposition pour des fêtes familiales à deux reprises :

- famille d'Alain Fouillit ;
- famille d'Eliane Vincent.

GESTION ADMINISTRATIVE

TELEVISION NUMERIQUE TERRESTRE

Le 12 mai 2011 le secteur est passé à la TNT. Gilles Vessayre, 1^{er} adjoint, était responsable sur la commune pour ce dossier. En cas de problème, de questionnement, ou de démarchage à domicile ou par téléphone, n'hésitez pas à contacter le responsable communal ou la mairie.

RECLAMATION

Une réclamation de M. Costil Jean du bourg est lue au Conseil Municipal. Un courrier lui a été adressé suite à la délibération du conseil.

RAPPEL REGLEMENTATION

Un mur de soutènement a été rénové au bourg. Le Maire a rappelé par courrier aux propriétaires (Milles Pitiot) que ce type de travaux nécessitait une déclaration en mairie (pour avis du Pôle ADS de Brioude et des Bâtiments de France) et une D.I.C.T.



REGLEMENTATION DES BOISEMENTS

La réglementation des boisements actuellement en application a été instaurée par arrêté préfectoral n° 2001/019 en date du 23 juillet 2001. Elle était applicable pour une période de 10 ans.

Le Conseil Municipal décide de lancer la procédure de révision des zones de boisements interdites sur la Commune.

PEUPLE IRANIEN

Le Conseil Municipal apporte son soutien au Comité de Soutien aux Droits de l'Homme en Iran.

CORRESPONDANT DE CRISE ERDF

Gilles Vessayre a fait le compte rendu de la réunion d'informations sur les mesures à prendre en cas de crise : panne électrique générale et prolongée.

Le Conseil Municipal a souhaité établir la liste des personnes et des installations prioritaires à desservir en électricité.

DGE 2010

La demande d'aide a été, hélas, rejetée par la Sous Préfecture.

ETAT CIVIL

2010

Extrait du registre de l'Etat Civil 2010

Naissance au Puy en Velay le 14/12/2010

Charlie Véronique Roselyne PECHENARD

Décès le 14/12/2010

Martine Henriette MOREL MISSONNIER

Naissance de Lucas à St Flour, fils d'Aurélié Guillemot et petit fils de notre secrétaire.

La reliure des 10 dernières années d'Etat Civil a été effectuée par l'entreprise la moins disante : Auvergne Reliure.

ECLAIRAGE PUBLIC COMBELLES

ERDF a accepté le remboursement des frais (280 euros) de réparation de l'éclairage public suite à un dysfonctionnement de l'alimentation électrique au village de Combelles.

LOCATION BALAYEUSE DE ROUTES

Le Conseil Municipal a accepté de louer la balayeuse de routes suite à la demande de la Commune de Berbezit. Le tarif horaire arrêté est de quarante euros.

VENTE DE MOBILIER

Un lit superposé, deux sommiers et deux matelas (mobiliers de l'ancien gîte communal) ont été vendus pour 150 euros.

ASSURANCES DE LA COMMUNE

Une mise en concurrence a été lancée pour l'assurance de la Commune (Responsabilité, Bâtiments, Informatique, etc...).

Le Conseil Municipal a examiné les propositions de deux compagnies d'assurances.

Il a été décidé :

- de retenir la proposition de Groupama ;
- de couvrir les risques de défaillance dans le paiement des locations.

ELECTIONS SENATORIALES

Ont été désignés à l'unanimité par le Conseil Municipal :

Délégué Titulaire : Alain Fouillit

Délégués Suppléants : Gilles Vessayre, Eric Filaire, Christophe Bard.

INSCRIPTION LISTES ELECTORALES

Pour une inscription sur les listes électorales veuillez vous présenter au secrétariat avant le 31 décembre.

EAU POTABLE

EAU POTABLE

Gilles Vessayre a présenté les résultats des dernières analyses biologiques et physico-

chimiques. Les captages présentant des anomalies ont été traités au chlore.

SYNDICAT DE GESTION DES EAUX

Les nouveaux statuts du Syndicat du Brivadois ont été approuvés.

COMPTEUR D'EAU

Le relevé du compteur de Mme Chailly à Juillard a présenté une grosse anomalie. La consommation était énorme. Il a été calculé une moyenne des consommations sur les années antérieures.

TRAVAUX VILLAGE CLERSANGES

Les travaux de rénovation des sorties au captage et au réservoir ont été effectués par l'entreprise Vernet. Ces travaux de terrassement seront pris en charge par le budget communal pour utiliser la somme encaissée lors de la vente d'un terrain appartenant au village.

DEMANDES DE BRANCHEMENTS

Deux demandes de branchements eau potable sont parvenues en Mairie : M. Tissandier Jean Paul et Mme Kluzec Régine.

Conformément au règlement mis en place pour remplacer l'ancienne procédure plus avantageuse pour les demandeurs, les devis des travaux seront présentés aux demandeurs pour acceptation et engagement de prise en charge des frais. La participation demandée sera de l'ordre de 628 euros et 764 euros (l'ancienne procédure que nous avons été contraints d'abandonner suite à la condamnation de la commune dans l'affaire Pachot-Pitiot prévoyait une participation forfaitaire de 400 euros).

PERIMETRES DE PROTECTION DES CAPTAGES D'EAU POTABLE

Le Conseil Général de Haute Loire et l'Agence de l'Eau Loire Bretagne apporteront leur aide (30% chacun) pour la réalisation des clôtures des périmètres de protection des captages d'eau potable du réseau communal de Chantelauze, Le Sap et La Bastide.

Les documents d'arpentage ont tous été signés par tous les riverains concernés.

La section de Clersanges/Pissis/Molimard/Le Sap a donné la surface nécessaire à la création des périmètres de protection à Chantelauze.

Un propriétaire sera indemnisé à hauteur de l'évaluation donnée par le Service des Domaines.

Les devis des entreprises intéressées par les travaux de clôtures des captages d'eau potable ont été étudiés et comparés. L'entreprise Brun-Regnier, moins disante, a été retenue.

NETTOYAGE CAPTAGES

Un débroussaillage a été effectué.

SYNDICAT DES EAUX DU BRIVADOIS

Pour des raisons professionnelles, Elise Giroux a demandé d'être déchargée du suivi des dossiers du Syndicat des Eaux du Brivadois.

Jacques Azibert représentera la Commune aux différentes réunions. Raymond Giroux est suppléant.

ASSAINISSEMENT

BRANCHEMENT ASSAINISSEMENT

Suite à la demande de Raymond Giroux, pour un branchement assainissement aux 4 routes, la dépense est estimée à 10 615 euros HT. Le dossier est à l'étude.

Après étude des possibilités financières de la Commune pour la réalisation de ce projet, après avoir étudié les obligations et la réglementation, ce projet sera soumis au vote lors d'une prochaine réunion.

TARIFS

Les tarifs assainissement seront augmentés de 2% en 2011.

VIE ASSOCIATIVE

BIBLIOBUS DEPARTEMENTAL

Les passages du Bibliobus sont annoncés à l'avance. Si vous êtes disponibles vous serez les bienvenus. Veuillez penser à retourner, avant l'échange des ouvrages, les livres empruntés.

ADMR

Gilles Vessayre a fait le compte rendu de l'assemblée générale.

REMERCIEMENTS

Le Maire fait part des remerciements pour la subvention communale de L'ADMR, la Ligue Contre le Cancer, l'ADAPEI.

ASSOCIATION DE CHASSE

La salle polyvalente a été prêtée pour une Assemblée Générale de l'Association de Chasse de St Pal de Senouire le samedi 4 septembre.

DEGATS SANGLIERS

Le Conseil Municipal a débattu sur le problème des dégâts de sangliers sur les terrains agricoles. Des solutions sont recherchées afin d'arriver à une régulation sérieuse de cette espèce. Un travail en commun avec la société de chasse a commencé.

Au cours des débats qui se sont déroulés au sein du Conseil Municipal, tous ont pu s'exprimer. Remerciements à l'équipe des chasseurs qui s'occupent avec efficacité du problème et notamment le Président Jean Marc Roux.

ASSOCIATION DE PECHE

Le 12 février 2011, à 17 heures 30, l'assemblée générale de l'Association de Pêche de la Haute Senouire, s'est déroulée à la salle polyvalente qui a été prêtée avec plaisir à cette association qui participe activement à la fête patronale.



13^{ème} RONDE DES MONTAGNES DU SOIR
70 voitures anciennes de collection ont participé à une randonnée touristique le 15 mai 2011 entre 10 heures et 12 heures 30 sur la commune.

MARCHE

Un groupe de randonneurs de l'association « La Chaise Dieu Sports Nature » présidé par André

Brivadis a parcouru la Commune. Gilles Vessayre s'est chargé de l'accueil et a offert une collation à ces sportifs.

RECENSEMENT 2011

Le recensement s'est déroulé du 20 janvier 2011 au 19 février 2011.

Ont participé à ces opérations :

- Cyril Rousset, agent recenseur ;
- Yann Lourd, délégué de l'Insee ;
- Xavier Guillemot, coordonnateur communal

Après décompte et vérification par l'Insee, la population légale de la commune sera publiée. Toutefois certaines personnes qui souhaitaient être recensées sur notre Commune ont été rejetées par l'Insee. Le Maire a fait savoir à l'Insee que cela était tout à fait regrettable...

AIDE SOCIALE

AIDE AUX AIDANTS FAMILIAUX

Elise Giroux a présenté le projet de la MSA Auvergne et de l'Association du Pays de La Fayette pour repérer les besoins en aide aux Aidants Familiaux. Un questionnaire a été distribué aux personnes concernées.

REPAS DES AINES

Le repas pour les aînés de la Commune a été organisé par les membres du CCAS le 7 novembre 2010 à la salle polyvalente avec le traiteur Masson. La même organisation et le même traiteur ont donné toute satisfaction. Ce fut un agréable moment de convivialité et le traiteur Masson a régalaé tous les convives. Les colis de Noël pour les personnes ne pouvant participer au repas ont été préparés et distribués par les membres du CCAS.

CCAS

Un don de 200 euros a été fait au CCAS par M. Pachot du Bourg.

FETE PATRONALE

Christophe Bard a été remercié pour avoir, en 2010, nettoyé les zones vertes du Bourg. Le Municipalité a pris en charge l'organisation de l'apéritif et du feu d'artifice.



SECTIONS

CLERSANGES PISSIS MOLIMARD LE SAP
Une coupe dans la parcelle 4 a été acceptée par le Conseil Municipal.

TRAVAUX SUBVENTIONNES

Gilles Vessayre, 1^{er} adjoint, a informé le Conseil Municipal que des aides ont été mises en place par le Conseil Général, dans le cadre de l'amélioration des peuplements forestiers.

Le Conseil Municipal a approuvé les projets de dépressage en végétation naturelle dans la forêt sectionale de Clersanges/Pissis/Molimard/Le Sap parcelle 17 pour 3 hectares et dans la forêt sectionale du Sap parcelle 1 pour 1 hectare.

Les subventions du Département pour les travaux de dépressage dans les forêts sectionales ont été accordées.

Aide de 520 Euros pour la Section du Sap

Aide de 1 560 Euros pour la Section de Clersanges/Pissis/Molimard/Le Sap

ROLES D'AFFOUAGE

Le Conseil Municipal suivra l'avis des ayants droit pour l'élaboration des Rôles d'affouage des Sections.

ASSURANCE

Deux ayants droit ont remboursé les 50 euros qui représentent l'assurance RC de l'ancien couvent de Clersanges.

GALETTE ET VŒUX 2010

Le Conseil Municipal a décidé d'organiser comme d'habitude la conviviale journée des vœux le 09 janvier 2011.



BIBLIOTHEQUE COMMUNALE

La Bibliothèque est à la disposition de tous aux heures d'ouverture de la Mairie.

Les responsables sont Elise Giroux et Claude Tisseur.

Le bibliobus vient régulièrement pour remplacer les livres. Les personnes qui utilisent la bibliothèque sont priées de rapporter les ouvrages avant la date de passage. Merci.

TELETHON

Le Comité des fêtes a organisé un repas à la salle polyvalente le 27 novembre au profit du Téléthon.

La Crouzade de La Chaise Dieu a donné une représentation à la salle polyvalente.



**OUVERTURE AU PUBLIC
DU SECRETARIAT**

**Le mercredi
10 heures à 12 heures
14 heures à 16 heures**

Téléphone : 04.71.00.91.93 ou 06.85.96.49.46

Télécopie : 04.71.00.11.17

Courriel : Mairie-stpaldesenouire@wanadoo.fr

Alain FOUILLIT reçoit sur rendez-vous.



<i>Conseillers Municipaux élus le 9 mars 2008</i>		
<i>AZIBERT Jacques</i>	<i>BARD Christophe</i>	<i>DIEU Thierry</i>
<i>FILAIRE Eric</i>	<i>FOUILLIT Alain</i>	<i>FOUILLIT Gérard</i>
<i>GIROUX Elise</i>	<i>GIROUX Raymond</i>	<i>MALFANT Michel</i>
<i>PIERROT Catherine</i>	<i>VESSAYRE Gilles</i>	
<i>Maire</i>		
<i>Alain FOUILLIT 06.85.96.49.46</i>		
<i>1^{er} adjoint</i>	<i>2^{ème} adjoint</i>	
<i>Gilles VESSAYRE 06.08.28.82.44</i>	<i>Christophe BARD 06.88.56.41.24</i>	

<u><i>Finances</i></u> <i>Alain FOUILLIT Jacques AZIBERT Gérard FOUILLIT Raymond GIROUX Michel MALFANT</i>	<u><i>Eau Potable</i></u> <i>Alain FOUILLIT Gilles VESSAYRE Thierry DIEU Eric FILAIRE</i>	<u><i>Travaux Voies</i></u> <u><i>Réseaux Bâtiments</i></u> <i>Alain FOUILLIT Eric FILAIRE Christophe BARD Gérard FOUILLIT Raymond GIROUX Thierry DIEU</i> <u><i>Entretien du Bourg</i></u> <i>Gilles VESSAYRE Raymond GIROUX</i>	<u><i>Tourisme</i></u> <u><i>Sites Casadéens</i></u> <i>Christophe BARD Catherine PIERROT</i>
---	--	---	---

<p><u>Sections</u> Alain FOUILLIT Gérard FOUILLIT Elise GIROUX</p>	<p><u>C.C.A.S.</u> Alain FOUILLIT Catherine PIERROT Elise GIROUX Michel Malfant Christophe BARD <u>Hors Conseil</u> Clément BARD Marcel DIOUDOUNAT Claudette VESSAYRE Maurice VINCENT</p>	<p><u>Appel d'offres</u> Alain FOUILLIT Jacques AZIBERT Raymond GIROUX Thierry DIEU <u>Suppléants</u> Gérard FOUILLIT Gilles VESSAYRE Eric FILAIRE</p>	<p><u>Délégués</u> <u>Syndicat des Eaux du BRIVADOIS</u> Jacques AZIBERT <u>Suppléant</u> Raymond GIROUX</p>
<p><u>Délégués SICALA</u> Alain FOUILLIT <u>Suppléant</u> Christophe BARD</p>	<p><u>Délégués</u> <u>Communauté de Communes</u> Alain FOUILLIT <u>Suppléant</u> Christophe BARD</p>	<p><u>Délégués</u> <u>Syndicat</u> <u>Electrification</u> Raymond GIROUX Eric FILAIRE</p>	<p><u>Délégués</u> <u>Parc Livradois Forez</u> Christophe BARD</p>
<p><u>Délégués</u> <u>SICTOM</u> Jacques AZIBERT Christophe BARD</p>	<p><u>Délégué</u> <u>Défense</u> Thierry DIEU</p>	<p><u>Délégués</u> <u>Office de Tourisme</u> Catherine PIERROT Elise GIROUX</p>	<p><u>Catastrophes naturelles</u> <u>Alerte téléphonique</u> Alain FOUILLIT Gérard FOUILLIT Gilles VESSAYRE</p>

LES BUDGETS

INVESTISSEMENT 2011 EXECUTION BUDGETS AVANT LE VOTE

Afin de ne pas pénaliser les entreprises travaillant pour la Commune, le Maire a été autorisé, en 2011 jusqu'au vote des budgets, à mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits en 2010.

COMPTES ADMINISTRATIFS 2010

Les comptes administratifs de la Commune, du CCAS, de la Section de Clersanges/Pissis/Molimard/Le Sap, de l'Eau Potable et de l'Assainissement sont approuvés à l'unanimité. Ils sont conformes aux comptes de gestion dressés par le Trésorier.

BUDGETS

La Commission Communale des Finances s'est réunie pour la préparation des budgets 2011. Après présentation et vote, les budgets de la Commune, du CCAS, de l'Eau Potable, de l'Assainissement et de la Section de Clersanges/Pissis/Molimard/LeSap sont approuvés à l'unanimité. Dans le cadre de la réforme de la Taxe Professionnelle des nouveaux taux communaux ont été notifiés par les services de l'Etat. Le Conseil Municipal n'a procédé à aucune augmentation (par neuf voix pour, et une contre) des impôts locaux. Les nouveaux taux indiqués ci-après sont ceux que les services fiscaux ont calculés pour appliquer la nouvelle loi.

Taxe d'Habitation : 13,98%	Taxe Foncière Non Bâti : 59,89%
Taxe Foncière Bâti : 6,94%	Contribution Foncière des Entreprises : 23,77%

SUBVENTIONS COMMUNALES

En préparation du budget 2011, le Conseil Municipal a dressé la liste des organismes auxquels sera attribuée une subvention communale. Les montants des aides sont fixés.

SUBVENTIONS COMMUNALES	CA2010	BP2011
Amis Bibliothèque Départementale	55.00	55.00
Anciens Combattants	80.00	80.00
Association Chasse	80.00	80.00
Association d'Aide à Domicile en Milieu Rural	80.00	80.00
Association Pêche Haute Senouire	80.00	80.00
Collège La Chaise Dieu	100.00	100.00
Donneurs de Sang La Chaise Dieu	50.00	50.00
Ecole Elémentaire La Chaise Dieu	100.00	100.00
Ecole Maternelle La Chaise Dieu	50.00	50.00
Lutte Cancer Comité Départemental	50.00	50.00
Office de Tourisme	50.00	
Paralysés	35.00	35.00
Pupilles Enseignement Public	35.00	35.00
Visiteurs d'Hôpitaux Allègre	35.00	40.00
Cheveux d'Argent de La Chaise Dieu		40.00
Trisomie	80.00	80.00
Adapei	80.00	80.00
Diverses subventions à répartir sur délibération du CM		800.00
Total	1 040.00	1 835.00

BUDGETS 2011

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité les Budgets 2011 : Commune, CCAS, Section de Clersanges-Pissis-Molimard-Le Sap, Eau Potable, Assainissement.

DEPENSES FONCTIONNEMENT	CA2010	BP2011
	109 089.16	178 367.58
Fournitures non stockables (EDF...)	8 793.94	4 600.00
Combustible	0.00	1 500.00
Carburant		400.00
Alimentation	0.00	100.00
Fournitures d'entretien	0.00	100.00
Petit équipement	0.00	100.00
Fournitures de voirie	0.00	600.00
Fournitures administratives	932.02	1 500.00
Locations	0.00	500.00
Entretien terrains	0.00	100.00
Entretien bâtiments	56.90	1 000.00
Entretien voies & réseaux	10 991.65	12 458.58
Travaux section Le Sap	0.00	600.00
Maintenance	1 452.27	2 000.00
Assurances	3 655.78	2 800.00
Divers Services extérieurs (abonnements)	440.00	500.00
Rémunérations diverses (trésorier, DDE...)	394.36	500.00
Publications, fêtes, cérémonies	3 322.71	4 000.00
Mission	0.00	100.00
Frais postaux	2 510.65	3 000.00
Services bancaires	0.00	100.00
Cotisations	195.29	500.00

Remboursements de frais écoles	13 920.16	7 000.00
Autres services	0.00	100.00
Autres impôts	0.00	100.00
Charges générales	46 665.73	44 258.58
Charges CDG	1 817.00	2 500.00
Personnel titulaire	13 460.38	14 000.00
Personnel non titulaire		2 800.00
Charges sociales	2 326.00	4 500.00
Charges personnel	17 603.38	23 800.00
Indemnités élus	11 465.74	12 000.00
Frais de missions	0.00	100.00
Retraite élus (Ircantec/patronale)	717.33	1 000.00
Pertes sur créances irrécouvrables	0.00	500.00
Service incendie	2 816.30	2 919.00
Contributions	526.00	650.00
Subventions publiques	13 000.00	9 500.00
Subventions privées	1 040.00	1 840.00
Gestion courante	29 565.37	28 509.00
Intérêts	1 107.83	900.00
Charges financières	148.71	500.00
Charges financières	1 256.54	1 400.00
Titres annulés années antérieures	13 998.14	
Charges exceptionnelles	13 998.14	0.00
Prélèvement GIR		10 400.00
Virement section investissement	0.00	70 000.00

	CA2010	BP2011
RECETTES FONCTIONNEMENT	126 769.10	178 367.58
Autres produits Le Sap	0.00	520.00
Concessions cimetière	1 450.00	650.00
Services et ventes diverses	1 450.00	1 170.00
Impôts locaux	29 538.00	40 474.00
Autres reversements	0.00	100.00
Droits de mutation	5 258.74	5 000.00
Impôts et taxes	34 796.74	45 574.00
DGF forfaitaire	52 238.00	52 000.00
Dotation solidarité rurale	8 403.00	8 000.00
Dotation péréquation	692.68	700.00
Dotation Elus Locaux	2 783.00	2 700.00
Autres participations	0.00	100.00
Autres organismes dont Elections	135.66	100.00
Allocations compensatrices	7 447.00	7 000.00
Dotations et participations	71 699.34	70 600.00
Revenus des immeubles	11 912.25	8 000.00
Produits divers (T.F. cautions, Groupama,...)	6 340.77	2 000.00
Produits de gestion courante	18 253.02	10 000.00
Produits exceptionnels (Fournery Bernard)	570.00	
Excédent fonctionnement reporté		51 023.58
	Résultats	
	17 679.94	

	CA2010	BP2011
DEPENSES INVESTISSEMENT	155 452.32	125 633.62
Emprunt: Etablissements de crédits	4 880.01	5 100.00
Emprunts (Capital)	4 880.01	5 100.00
Terrains de voirie		1 000.00
Eclairage public		1 000.00
Achat matériel voirie	0.00	10 000.00
Achat matériel informatique	148.03	2 000.00
Autres acquisitions	0.00	2 000.00
Achat matériel	148.03	16 000.00
Réparations mairie	0.00	1 000.00
Travaux de voirie	120 381.20	63 526.00
Aménagement salle communale	0.00	1 000.00
Bâtiments communaux	0.00	12 000.00
Ancien presbytère	0.00	1 000.00
Eglise	0.00	2 000.00
Aménagements Bourg	655.41	500.00
Aménagements Cimetière	29 387.67	500.00
Travaux	150 424.28	81 526.00
Déficit		23 007.62

	CA2010	Restes	BP2011
RECETTES INVESTISSEMENT	165 083.89	8 969.00	125 633.62
FCTVA	38 113.00		23 300.00
Affectation du Fonctionnement	45 587.14		14 038.62
Dotations Fonds divers	83 700.14		37 338.62
Subventions voirie forestière	68 019.75		
Réserve Parlementaire Bourg	13 364.00		
CG2D Cimetière			3 000.00
CG2D Matériel et local technique			3 000.00
CG2D Chemins			3 326.00
Réserve Parlementaire Cimetière		8 969.00	
Subventions	81 383.75		9 326.00
Virement du fonctionnement			70 000.00
	Résultats	Solde RAR	
	9 631.57	8 969.00	

	CA2010	BP2011
DEPENSES CAS	2 272.15	2 672.82
Repas et colis	2 119.15	2 372.82
Cotisations	153.00	200.00
Secours divers	0.00	100.00
RECETTES CAS	2 200.00	2 672.82
Subvention Commune	2 000.00	2 000.00
Dons	200.00	100.00
Excédent		572.82
	Résultats	
	-72.15	

	CA2010	BP2011
DEPENSES SECTION	1 720.15	10 222.75
Entretien et réparations	0.00	2 446.25
Services bancaires	0.15	1.00
Frais de garderie		578.00
Impôts	1 720.00	2 000.00
Répartition		5 197.50
RECETTES SECTION	7 495.00	10 222.75
Coupes	5 197.50	
Mise en charge	577.50	
Subvention travaux		1 560.00
Recouvrements	1 720.00	2 000.00
Excédent		6 662.75
	Résultats	
	5 774.85	

	CA2010	BP2011
DEPENSES EAU FONCTIONNEMENT	17 915.23	18 481.78
Fournitures non stockables	225.90	300.00
Autres fournitures	0.00	50.00
Services extérieurs	813.94	1 000.00
Analyses Cotisations	4 778.29	5 246.38
Frais bancaires	0.00	50.00
Autres	0.00	50.00
Fonds de péréquation	88.04	100.00
Charges générales	5 906.17	6 796.38
Pertes créances irrécouvrables	0.00	50.00
Intérêts	746.66	703.00
Charges exceptionnelles	0.00	50.00
Titres annulés années antérieures	380.00	
Dépenses amortissement travaux 1997	2 671.36	2 671.36
Dépenses amortissement travaux 2009	8 211.04	8 211.04
Amortissements	10 882.40	10 882.40
RECETTES EAU FONCTIONNEMENT	26 067.85	18 481.78
Vente de l'eau	2 322.65	2 300.00
Location compteurs	3 889.02	3 800.00
Produits des services	6 211.67	6 100.00
Subvention Commune		5 500.00
Produits exceptionnels	152.68	50.00
Reprise subventions (années jusqu'à 2009)	16 071.36	
Reprise subventions (année 2010 et 2011)	3 632.14	3 632.14
Excédent		3 199.64
	Résultats	
	8 152.62	

	CA2010	BP2011
DEPENSES EAU INVESTISSEMENT	24 636.39	59 417.79
Emprunts	967.43	970.00
Travaux divers	3 965.46	54 815.65
Reprise subventions (année 2009)	16 071.36	
Reprise subventions	3 632.14	3 632.14
	CA2010	BP2010
RECETTES EAU INVESTISSEMENT	10 882.40	59 417.79
Amortissement 1997	2 671.36	2 671.36
Amortissement 2009	8 211.04	8 211.04
Amortissements	10 882.40	10 882.40
Excédent		48 535.39
	Résultats	
	-13 753.99	

	CA2010	BP2011
DEPENSES ASSAINISSEMENT FONCTIONNEMENT	9 820.38	6 963.37
Autres fournitures	0.00	50.00
Entretiens	0.00	77.30
Analyses	0.00	50.00
Charges générales	0.00	177.30
Charges diverses (écart centimes...)	0.00	50.00
Pertes créances irrécouvrables	0.00	50.00
Intérêts	3 733.31	3 600.00
Titres annulés années antérieures	3 000.00	
Dépenses amortissement 2009	3 087.07	3 086.07
	CA2010	BP2011
RECETTES ASSAINISSEMENT FONCTIONNEMENT	16 292.70	6 963.37
Redevances Assainissement	1 480.00	1 400.00
Subvention Commune	11 000.00	2 000.00
Reprise subventions (année 2009)	1 906.35	
Reprise subventions (année 2010 et 2011)	1 906.35	1 906.35
Excédent		1 657.02
	Résultats	
	6 472.32	

	CA2010	BP2011
DEPENSES ASSAINISSEMENT INVESTISSEMENT	8 649.84	10 343.34
Emprunt	4 837.14	4 900.00
Travaux Assainissement	0.00	3 536.99
Reprise subventions (année 2009)	1 906.35	
Reprise subventions	1 906.35	1 906.35
	CA2010	BP2011
RECETTES ASSAINISSEMENT INVESTISSEMENT	3 087.07	10 343.34
Amortissement 2009	3 087.07	3 086.07
Excédent		7 257.27
	Résultats	
	-5 562.77	

LA PAROLE EST AUX ASSOCIATIONS COMMUNALES

Anciens Combattants

Président Jean DELABRE

Association de Pêche de la Haute Senouire

Président Pascal CORNUT

Comité des Fêtes

Président Vivien GIROUX

Association de Chasse

Président Jean-Marc ROUX



CEREMONIES DES 11 NOVEMBRE ET 8 MAI

L'Association des PGCATM et le Conseil Municipal invitent, chaque année, la population et les enfants de la commune à participer aux commémorations du 11 novembre 1918 et du 8 mai 1945 sur la place de la Mairie.

Ces cérémonies suivent un office religieux.

Toute la population, les enfants et le Conseil Municipal témoignent ainsi leur respect aux hommes qui nous ont défendus et nous ont permis de vivre libres aujourd'hui.

Le verre de l'amitié est offert à l'issue des cérémonies au Café de la Senouire.

SOCIETE DE PECHE DE LA HAUTE SENOUIRE

Pascal CORNUT: Président et Administrateur à la Fédération Départementale de Pêche.

C'est avec plaisir que le conseil d'administration de la société de pêche de Saint Pal de Senouire vous présente les différentes actions effectuées au cours de l'année.

En 2010, la société de pêche comptait 270 membres.

Parmi les nombreuses activités réalisées, la fête de la pêche pour les enfants au plan d'eau du Breuil à la Chaise Dieu a connu comme à son habitude un réel succès avec la cinquantaine de participants (en plus des truites capturées par les enfants, une canne à lancer pour chacun a été offerte par la société de pêche).

Le conseil d'administration tient à féliciter le SICALA pour les travaux effectués sur la Senouire dans le cadre du contrat de rivière. De plus, des fonds ont été investis par l'association pour la réalisation d'aménagement de caches sur un parcours de plusieurs kilomètres de Charlette à Combomas; ces travaux ont été réalisés avec beaucoup d'application par le SICALA.

Le résultat de la pêche électrique en aval de Saint Pal reste satisfaisant: sur 160 mètres, il a été prélevé 377 truites, 60 vairons, 21 loches et 30 écrevisses signal (américaines).

A souligner aussi le bon fonctionnement de l'école de pêche à la mouche d'Allègre — Saint Pal de Senouire grâce au responsable Jean-Gilles Rix qui transmet son savoir faire avec beaucoup de passion et de gentillesse.

Enfin, le conseil d'administration remercie tous les bénévoles qui s'impliquent au sein de notre société.





COMITE DES FETES FETE 2010





Comité des fêtes de Saint-Pal de Senouire

Siège social : chez Vivien GIROUX

Clersanges – 43160 SAINT-PAL de SENOUIRE - ☎ 04 71 00 06 79 (H.R.)

Le comité des fêtes de Saint Pal de Senouire est de création récente. En effet, sa parution au Journal officiel en qualité d'association loi 1901 date du 24 mai 2008.

Il a remplacé le précédent comité d'animation qui a disparu corps et biens dans la nature quelques mois auparavant. Paix à son âme !

La composition de cette nouvelle entité se traduit comme suit :

Président : Vivien GIROUX, Clersanges

Vice-président : Claude TISSEUR, La Mandaronne

Secrétaire : William MALFANT, Serres

Trésorier : Cyril ROUSSET, Le Breuil

Membres actifs :

Christophe BARD (Valiop), Mireille BEYSSAC (Clersanges),

Amélie et Jérôme DIEU (Le Chomet), Eric FILAIRE (Combres),

Elise GIROUX (Clersanges), Philippe MISSONNIER (Combres),

Annie, Bernard et Elodie PUMAIN (Valiop), Jean-Marc ROUX (Vedières),

Maxime TISSEUR (La Mandaronne), Gilles VESSAYRE (le bourg),

Ce groupe de joyeux lurons a décidé de donner un nouvel élan festif dans leur commune. Pour cela ils ont mis en place des festivités telles que la fête patronale ou l'animation pour le Téléthon. Cela n'est certainement pas suffisant et dans l'avenir nous espérons que ces activités se développeront. Cette année une soirée choucroute a attiré de nombreux convives (+ de 100 repas) début mars, et, en novembre, une nouvelle soirée sera organisée ; il est prévu à cet effet un repas dont le thème sera affiché trois semaines auparavant.

Nous espérons que l'avenir sera plein de surprises et de sérénité et que les participants seront nombreux aux prochaines manifestations.



la buvette

l'alambic

inscriptions

et

pétanque



le 2^{ème} adjoint, le maire et madame



bis la buvette



la pêche miraculeuse

ASSOCIATION DE CHASSE



La saison écoulée a été consacrée aux battues aux chevreuils où 20 bêtes attribuées ont été abattues.

La surpopulation de sangliers a, quant à elle, générée des recherches et battues dès le 15 août et jusqu'à fin janvier et ce sont 24 animaux qui ont été prélevés, rendant la situation acceptable. Nous remercions particulièrement les propriétaires pour leur courtoisie face à des dégâts importants sur certaines parcelles et pour la cordialité des rapports avec les chasseurs.

Il convient également de remercier les équipes de traqueurs qui sont venues nous prêter main forte dans la régulation de «l'habillé de soie» tant pour l'efficacité dont elles ont fait preuve que pour la courtoisie et le respect de tous.



Espérant que la saison qui arrive se déroulera dans des conditions similaires avec beaucoup moins de dégâts aux cultures. Cordialement. Le Président.